

5

INFORMATION MUNICIPALE
Des pièges contre les frelons

6

INFORMATION MUNICIPALE
Sécurité routière,
l'affaire de tous

7

SOCIAL ET SANTE
Actions pour l'Ukraine

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE / MAI 2022



La Gazette du Pallet

p. 8/9

Culture et loisirs

Arts et nature au Pallet



Edito

Palletaises, Palletais,

Après 10 mois de discussions, de travail avec le comité « Cœur de bourg » puis une validation lors du conseil municipal dernier, l'un des projets « phare » de notre programme va pouvoir se concrétiser.

Certes il y a encore des améliorations à y apporter mais une nouvelle étape a été franchie. Et l'Etat, par la mise en place de la loi « Climat et résilience », nous donne raison sur les choix qui ont été faits. Une nouvelle ère en termes d'urbanisation est en train de voir le jour. Il nous faut consommer moins de terres agricoles, utiliser au mieux les espaces vacants, revitaliser les cœurs de bourg, permettre à nos jeunes et seniors de s'installer ou revenir dans notre bourg et surtout ancrer nos commerces de proximité dans l'avenir.

L'aménagement de la place de la mairie réunit à lui seul l'ensemble de ces objectifs. Je comprends parfaitement qu'il puisse y avoir des interrogations, voire des réticences ou des oppositions au changement. Mais nous devons trouver le juste milieu qui permettra à notre commune de passer d'un bourg rural à une cité urbaine ou périurbaine. En cela, il n'est pas question de doubler la population mais bien de permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans notre commune dont le cadre de vie n'est plus à démontrer, le tout à proximité d'une grande métropole.

Le défi est grand et l'ensemble de vos élus travaille chaque jour à la réussite de cette conversion. Dans une prochaine gazette, nous vous présenterons plus en détail cet aménagement. Le comité « Cœur de bourg » et vos élus vont poursuivre leur travail en rencontrant le promoteur Aethica. Nous allons en parallèle mettre à jour le PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'être en cohérence avec les objectifs fixés.

L'avenir de notre commune passe par ces évolutions stratégiques qui font le ciment de notre société.

Joël Baraud
Maire du Pallet

Ça s'est passé au Pallet...



Nouveaux aménagements
place du marché
avril 2022

...et bientôt

| DATE | ÉVÉNEMENT | LIEU |
|-----------------|---|-------------------------------------|
| 01/05 | Vide grenier organisé par le club de tennis TCV | Salle polyvalente de loisirs |
| 07/05 | Permanence des élus municipaux | Mairie, rue Saint-Vincent |
| 07/05 | Concert chorale par la chorale Chant'Heulin | Salle polyvalente de loisirs |
| 08/05 | Marches et course solidaires par l'association PIERRO L'INTOUCHABLE | Départ salle polyvalente de loisirs |
| 08/05 | Cérémonie du 8 mai | Cimetière Sainte-Anne |
| 17/05 | Conseil municipal | Salle polyvalente de loisirs |
| 12, 13 et 14/05 | Portes ouvertes institut de beauté Thérèse FROON | 5 rue Saint-Vincent |
| 13/05 | Date limite de dépôt des articles pour la gazette de JUIN 2022 | |
| 14/05 | Concert Rock Heaven 2 | Château de la Galissonnière |
| 14/05 | La nuit européenne des musées | Musée du vignoble nantais |
| 21/05 | Permanence des élus municipaux | Mairie, rue Saint-Vincent |
| 22/05 | Pallet d'Arts | Village des Prineaux |
| 22/05 | Rallye nature | Départ du musée du vignoble |
| 22/05 | Portes ouvertes de l'association équestre Le Domino | La Jeannière |
| 26/05 | Kermesse de l'école Saint-Joseph | Salle polyvalente de loisirs |



Et tous les samedis retrouvez le marché du Pallet derrière l'église.
8h30-13h00



www.lepallet.fr

« La Gazette du Pallet » Mensuel édité par la mairie de Le Pallet - Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET Tél : 02 40 80 40 24 - Fax : 02 40 80 42 48 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet - Direction de la rédaction : Christian PELLOUET
Rédacteur en chef : Raymond GEFROY - Service communication : Gladys CHAUMONT - Création et maquette : Agence ARKÉTYPE - Impression : Editée à 1 530 exp. le 04/2022 par l'imprimerie Souchu - Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 12 AVRIL 2022

Conseillers : en exercice : 23 / présents : 20 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

Extrait du compte-rendu du conseil municipal :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 mars 2022

Le conseil municipal a approuvé (18 voix pour et 5 voix contre) le procès-verbal du conseil municipal du 8 mars 2022.

Dotations scolaires 2022

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les dotations scolaires attribuées aux écoles Astrolabe et Saint-Joseph de 2,06 % en 2022, évolution calculée en fonction de l'indice des prix à la consommation entre 2020 et 2021 (moyenne sur 1 an).

Tarifs 2022 des séjours de l'accueil de loisirs et des Tween

Sous réserve de modification du contexte sanitaire, trois séjours enfants et un séjour « Tween » pourront être organisés cet été. Leur objectif est de permettre aux enfants de vivre une expérience de vie collective alliant activités sportives et culturelles.

Les tarifs des séjours 2022 sont fixés en fonction des activités proposées lors de ces séjours et disponibles sur l'espace Famille de la commune (www.lepallet.fr).

Avenant n°1 au lot 1 - marché de restauration scolaire

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) l'avenant n°1 au lot 1 du marché de fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire et l'ALSH, modifiant à compter du 1er mai 2022 jusqu'au 31 août 2023, les prix des prestations en les augmentant de 5,2 % par rapport au tarif initial du marché, à l'exception des charges fixes mensuelles qui restent inchangées.

Cœur de bourg phase 1 : appel à projet pour la cession d'un terrain communal en vue d'une opération de promotion immobilière - désignation d'un promoteur

Le conseil municipal (17 voix pour, 5 élus n'ont pas souhaité participer au vote et une élue n'a participé ni au débat, ni au vote en raison de son intérêt à titre personnel dans le projet) a :

- désigné SAS AETHICA pour la réalisation d'une opération de promotion immobilière place de la mairie – Cœur de bourg phase 1.

- approuvé, sur le principe, le projet d'aménagement présenté par AETHICA dans la réponse à l'appel à projet et la vente à AETHICA des parcelles communales cadastrées BE 340, BE 584, BH 590 et BH 592 (pour partie) situées 27 bis rue Saint-Vincent, d'une superficie totale d'environ 1 400 m² au prix de 100 000 € hors taxes.

- indiqué que les frais de démolition et de désamiantage seront pris en charge par AETHICA dans la limite d'une enveloppe de 80 000 € HT provisionnée.

- autorisé M. le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets « Recyclage foncier » et à signer tous les documents nécessaires pour aboutir à la vente de ces parcelles et à la réalisation de ce projet immobilier.

Sydela : convention de mise à disposition d'un terrain

Le conseil municipal approuve la signature de la convention de mise à disposition du terrain cadastré BL 152 « La Pièce des gardes » avec le Sydela pour l'implantation d'un poste de transformation en vue d'améliorer la qualité de la distribution publique d'énergie électrique dans le secteur de la Galissonnière.

Soliha : convention de gestion locative – 25 rue Pierre Abélard

Le conseil municipal autorise la signature de la convention de gestion locative avec Soliha concernant les logements sis au 25 rue Pierre Abélard. Soliha souhaitant se désengager à terme de ces logements avec la commune, il est convenu que les logements libérés par les sous-locataires actuels ne seront pas reloués par Soliha, la présente convention se renouvelant tacitement chaque année jusqu'à la libération des 5 logements.

MSA : avenant à la convention d'aide au fonctionnement multi-accueil et APS

Le conseil municipal autorise la signature des avenants à la convention d'aide au fonctionnement avec la MSA de Loire-Atlantique pour le multi-accueil d'une part et pour l'accueil périscolaire de l'autre, à compter du 1er janvier 2022. La prestation de service à taux fixe sera versée sous forme de subvention, selon le taux de ressortissants du régime agricole.

Ce taux sera complémentaire à celui de la CAF pour obtenir 100 %.

Multi-accueil : modification du règlement intérieur

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) les modifications du règlement de fonctionnement du multi-accueil, préalable à la possibilité de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF.

CAF : convention d'objectifs et de financement au multi-accueil

Le conseil municipal autorise la signature de la convention d'objectifs et de financement pour le multi-accueil avec la CAF pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023.

CEMEA – convention de formation professionnelle – BAFA

Le conseil municipal autorise la signature de la convention avec l'organisme de formation CEMEA pour le financement de la formation « session d'approfondissement » BAFA d'un agent pour un montant de 339 €.

Modifications du tableau des effectifs

A. Création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet

Le conseil municipal crée à compter du 1er mai 2022 un poste contractuel d'adjoint d'animation à temps non complet (25,44/35ème) pour 4 mois afin d'exercer les fonctions d'adjoint d'animation à l'ALSH le mercredi et pendant les vacances scolaires d'été.

B. Création d'un poste d'animateur territorial à temps complet

Suite à l'admission au concours d'animateur territorial d'un agent, le conseil municipal crée un poste d'animateur territorial à temps complet à compter du 1er mai 2022 et supprime simultanément son précédent poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet des effectifs.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes :

DDM2022-04 - Autorisation d'ester en justice – M Duplouy c/ commune du Pallet

Les intérêts de la commune seront défendus devant le tribunal administratif de Nantes dans l'instance introduite par Monsieur Didier Duplouy sous le numéro 2202344-6 par Maître Céline Camus (SAS Seban Atlantique), avocate à Nantes, 2 place de la Bourse.

DDM2022-05 - Honoraires de l'avocat - M Duplouy c/ commune du Pallet

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée, Maître Céline Camus sollicitera la somme de 2 000 € HT au titre de ses honoraires conformément à sa lettre de mission.

Informations et questions diverses

Point sur les travaux de voirie prévus pour 2022.

Questions du groupe « Le Pallet avec vous » :
1 - Les récentes intempéries ont mis en évidence le fait qu'il n'y a pas d'abri à l'arrêt de car « Astrolabe ». Est-il possible de

construire un abri ?

Il est prévu que l'abri bus en face de la mairie soit transféré à partir du 28 avril prochain devant l'école Astrolabe.

2 - Comment accéder à toutes les places de parking à l'arrière de l'église maintenant qu'il y a les barrières ?

L'accès au parking se fait côté rue Saint-Etienne. Les emplacements des places de stationnement seront redessinés prochainement.

3 - A quel endroit, les chauffeurs de poids lourds qui déjeunent au restaurant, peuvent-ils garer leurs camions ?

Ils peuvent pour la plupart toujours stationner sur le parking derrière l'église. Seuls les chauffeurs de semi-remorques peuvent effectivement avoir plus de difficultés de stationnement avec la nouvelle configuration du parking.

4 - Qu'est ce qui a motivé le choix de l'orientation des bancs fixes à l'arrière de l'église ?

Les bancs ont été installés à la demande de Palletais, ils ont tous leur utilité lors du marché. Ils sont donc orientés vers l'intérieur du parking dans la continuité des barrières de voirie et futurs bacs de fleurs.

5 - Le 02 avril, nous vous avons envoyé un courrier avec des questions restées, à ce jour, sans réponse. Merci de répondre à toutes nos questions comme prévu dans le CGCT.

La question a été évoquée lors du point 5 à l'occasion du débat sur le projet Cœur de bourg phase 1.

Questions du groupe « Le Pallet dynamique et serein » :

Retour sur le contrat SFP (logiciel de finances) : M. Gilbert Houssais informe les membres du conseil municipal des méthodes douteuses et puériles de l'opposition ou de l'un de ses membres qui s'est permis de contacter un des prestataires de la commune afin de lui rapporter des propos déformés d'une intervention lors du conseil du 8 mars concernant ce même prestataire. Il a fallu contacter cette société pour rétablir la vérité et la rassurer. « Il était important que le conseil municipal, le public et la presse soient tenus au courant de ces pratiques qui ne grandissent pas une opposition qui se veut soi-disant constructive ».

Le procès-verbal du conseil municipal dans son intégralité est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site : www.lepallet.fr rubrique mairie/commune

Prochain conseil municipal
MARDI 17 MAI 2022
19H30 salle polyvalente de loisirs

Mariage

16/04/2022
Marlène VAUR et Nathaniel HENEL
17 place de l'Eglise

Naissances

06/04/2022
Oskar FONTENEAU LANG
50 Villeneuve

11/04/2022
Armand VISSUZAINÉ
15 rue de l'Avenir

Décès

05/04/2022
Joaquim PEREIRA DE OLIVEIRA
48 rue Pierre Abélard

18/04/2022
Cécile GOURAUD
30 la Mare

Déclarations de travaux

| | | |
|-------|--------------------------------|---------------------------------|
| 11/03 | 16 le Bois Lambert | Edification d'une clôture |
| 16/03 | 34 la Brouardière | Modification d'ouvertures |
| 16/03 | 1 rue de la Margerie | Maison d'habitation |
| 18/03 | 4 clos des Ajoux | Modification d'une ouverture |
| 19/03 | 5 la Noé | Modification d'ouvertures |
| 23/03 | Chemin de la Venelle | Maison d'habitation |
| 28/03 | 123 la Jeannière | Piscine |
| 29/03 | La Louvetrie | Panneaux photovoltaïques |
| 31/03 | 6 impasse des Glycines | Abri de jardin |
| 01/04 | 10 rue du Coteau | Modification d'ouvertures |
| 01/04 | 4 rue des Palmiers | Garage |
| 01/04 | 103 bis Port Domino | Mur de clôture |
| 01/04 | 117 la Noé | Remplacement d'une clôture |
| 08/04 | 2 chemin de la Venelle | Abri de jardin |
| 08/04 | La Louvetrie | Extension de hangar de stockage |
| 09/04 | 2 rue Léon Charpentier | Division de terrain |
| 11/04 | 7 ter rue Etienne Sautejeau | Abri de jardin + mur de clôture |
| 13/04 | 37 rue des Merrandiers | Mur de clôture |
| 13/04 | 8 Sanguèze | Extension de maison |
| 14/04 | 6 impasse de la Villa des Prés | Abri de jardin |
| 14/04 | 15 rue du Plessis Guéry | Abri de jardin + mur de clôture |



Environnement

Des pièges contre les frelons

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide, coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire un entonnoir. Au fond de cette bouteille, versez un verre de bière brune de préférence, un verre de vin blanc qui repousse les abeilles et un trait de sirop de cassis, framboise...

Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 ou 2 mètres. La pluie détruisant les phéromones qui attirent les frelons, il est nécessaire de renouveler le piège ou de le mettre à l'abri.

L'idéal est de poser les pièges près des ruchers, du mois de juin à la fin de la période de prédation (généralement octobre-novembre), afin de préserver les autres espèces.

Si le nid est repéré entre fin mars et début juin, il faut le détruire. Il est appelé nid primaire ou pré-nid que la reine fondatrice a commencé à fabriquer à la fin de l'hiver.

Sa taille est entre 5 et 7 cm de diamètre, soit l'équivalent d'une orange, et un orifice se trouve à sa base.

+ d'infos :
frelonasiatique.mnhn.fr

Le retour de la chenille processionnaire

On la rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elle vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe. Ses poils urticants se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et restent présents très longtemps.

Il est recommandé de :

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid (en particulier, pour les enfants et les animaux),
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids,
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés,
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade,
- Bien laver les fruits et les légumes de son jardin,
- Eviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés.



En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements. En cas de réaction allergique des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, consultez un médecin.

La mairie peut également vous orienter vers des entreprises qui interviennent chez les particuliers, dans le respect de la nature et de l'environnement.

Cérémonie

Commémoration du 8 mai 1945

La population est invitée à participer, avec le conseil municipal et les anciens combattants, à la commémoration de la fête de la Victoire 1945, dimanche 8 mai 2022 : 10h45 - rassemblement à la mairie, puis départ vers le cimetière Sainte-Anne pour le dépôt de gerbes. Un lâcher de colombes aura lieu et sera accompagné par la musique des « Chapalleros ».

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au Centre Héloïse. Un appel spécial est lancé auprès des enfants et de leurs parents afin qu'ils participent nombreux à cette cérémonie.

Démocratie locale

Rencontre « Villages et quartiers »

Samedi 09 avril dernier, s'est tenue la 2e réunion Villages et quartiers, pilotée par le comité consultatif du même nom, en présence des élus et des habitants des rues Saint-Etienne, du Plessis Guéry, du Clos des Ajoux et des Burgaards.

Ce fut l'occasion d'échanger sur les projets en cours et à venir de l'équipe municipale : cœur de bourg 1, la mise en place et le développement du jardin du partage, le déploiement de la fibre optique sur la commune, l'agrandissement du centre technique municipal, etc.

Ce temps d'échanges fut apprécié de tous. De prochaines rencontres seront prévues dans d'autres quartiers pour venir à la rencontre des Palletais.





Vivre ensemble

Sécurité routière, l'affaire de tous

La vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération. Malgré cela, il est constaté régulièrement des conduites à risque dans la commune, notamment des vitesses excessives, que cela soit sur les axes départementaux comme sur des voies communales traversant nos villages.

Pour limiter et réduire la vitesse, plusieurs dispositifs sont présents sur la commune: des zones limitées à 30 km/h, des « chaussidoux », des chicanes ou encore des zones de rencontre comme devant l'école Astrolabe.

Zone de rencontre

Il s'agit d'un espace public où le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Dans cet espace, les piétons sont donc prioritaires sur tous les véhicules. Le partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules à faible vitesse (20 km/h) au centre de la rue. Le terme « rencontre » souligne que les conflits doivent se gérer, non pas par un rapport de force mais bien par un comportement de courtoisie au bénéfice des plus vulnérables.

Chaussée à voie centrale banalisée

Appelé également « chaussidou », cet aménagement reste parfois mal compris par certains usagers de la route.

Présent sur la voie communale de Villeneuve/Coteau Moitié et sur la

départementale reliant Le Pallet à Monnières, ce dispositif est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route en limitant la vitesse. Voici les différents cas de figures qui peuvent se présenter :



1
Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée
➤ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



2
Un véhicule se présente en sens opposé
➤ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



3
Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé
➤ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé

Nous rappelons également que le stationnement sur les trottoirs et sur les emplacements réservés aux cars scolaires est strictement interdit et passible d'une contravention de 4^{ème} catégorie (135 €).



Expression plurielle

Le mot de la minorité

Conseiller !

Aller voir son conseiller, nous le faisons tous, quel qu'il soit : bancaire, juridique... ou d'orientation pour les plus jeunes. La démarche consiste à prendre un avis. Il se crée un lien de confiance entre les deux partis.

Mais quel est le rôle du conseiller municipal alors ? Il représente les habitants de sa commune et il doit répondre aux besoins de la collectivité, sans avoir un intérêt particulier. Élu au suffrage universel direct, c'est un véritable acteur de la démocratie locale qui s'investit dans la vie de la commune. Il fait partie du conseil municipal et statue, pendant celui-ci, des différentes affaires. Il vote également le budget de fonctionnement et d'investissement et aide au développement économique de sa ville. Bon communicant, il est responsable devant vous des décisions et des politiques à adopter.

Actuellement, dans notre commune, deux équipes vous représentent au conseil municipal, ce qui permet l'exercice de la démocratie. Vos conseillers remontent vos interrogations et desideratas, défendent vos points de vue. Cependant, avec seulement 5 voix et malgré nos efforts, nous ne sommes pas écoutés. Aujourd'hui notamment, un projet contesté va changer la configuration de votre commune pour les 50 prochaines années, et ce, malgré notre proposition alternative ouverte et demandes multiples de débat, de référendum et pétition. Il est indiscutable que celle-ci doit évoluer mais avec une vision partagée et élaborée en commun, non imposée.

Cœur de bourg 1, 2, ... ateliers municipaux, vos conseillers ont besoin de vous. Prenons notre avenir en main car nos enfants vont grandir dans cet environnement. Plusieurs possibilités s'offrent à nous : le référendum local inscrit dans le règlement municipal, les contacts avec vos élus... Mobilisez-vous, sollicitez-nous, servez-vous de nous, c'est notre rôle. Car sans vous les conseillers municipaux n'existent pas.



Banque Humanitaire

Une base d'assistance pour les réfugiés d'Ukraine

La Banque Humanitaire, grossiste multiproduits et multifonctions depuis 40 ans, aide au niveau local, régional, national et international pour le social, les pays touchés par les catastrophes et les pays en guerre avec une importante logistique de 7 500 m² d'entrepôts et 80 sociétés partenaires.

Concernant l'Ukraine, Jean-Marie Roussière insiste sur deux points : l'action présente mais également l'après, sur le long terme.

« En plus de nos envois importants bien ciblés, nous avons une base d'assistance humanitaire Ukraine, pour 2 ans minimum, sur le vignoble nantais en produits

d'urgence, neufs, sans oublier le scolaire avec cartables, petits livres illustrés pour apprendre le français, etc. Des aides financières sont également proposées aux réfugiés : la prise en charge des frais de cantine pour les enfants, la périscolaire et autres dépenses dans la limite de notre budget. Grâce à

la générosité des donateurs dont un virement de 15 000 € d'une société franco-allemande, nous essaierons de faire vite et bien ».

Après un envoi d'une semi-remorque de 40 tonnes, à titre gratuit sur la Pologne pour Lviv Ukraine, un autre chargement est parti pour la Roumanie toujours proche de la frontière. Deux autres semi-remorques de 40 tonnes sont prévues prochainement avec l'association Partir Offrir et Anjou Lviv Ukraine se chargeant de la répartition et de la distribution.

De plus, la Banque Humanitaire vient de réaliser une émission spéciale de 17 minutes, intitulée « l'humanitaire et les pays en guerre ». Jean-Marie Roussière y raconte ses souvenirs de 40 ans, expliquant que l'aide humanitaire n'est jamais simple et que tout est dans les détails en prenant parfois quelques risques. L'émission se termine par les ballets d'Ukraine avec

les Joyeux Petits Souliers. A écouter sur internet en tapant le mot « Poxiteck ».

+ d'infos :

Mail : solidarite@banque-humanitaire.com

Tél : 06 80 00 49 64

Site : www.banquehumanitaire.fr

Association Pas à Pas avec Clarisse

Remerciements

Tous les membres de l'association Pas à Pas avec Clarisse tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'opération « Galette des rois ». Nous vous attendons avec autant d'appui sur les prochaines opérations. Suivez les actualités de l'association sur Facebook : @pasapasclarisse.



Culture et loisirs

Pallet' d'Arts

Rendez-vous au village des Prineaux

Le dimanche 22 mai, de 10h00 à 19h00, le village des Prineaux ouvre ses portes aux passionnés qui souhaitent exposer leurs peintures, sculptures, diffuser leurs musiques et bien d'autres présentations artistiques, dans les jardins, préaux et garages des habitants. Venez déambuler pour découvrir les œuvres de talents cachés locaux.

Si vous êtes intéressés pour exposer, il n'est pas trop tard ! Passionnés, amateurs, vous pouvez vous inscrire à contact@mairie-lepallet.fr. Ouvert à tous. Foodtruck présent.



Association Biodiversité O'Pallet

Rallye Nature O' Pallet

Le dimanche 22 mai 2022, de 10h00 à 13h00, venez participer au 1^{er} rallye organisé par l'association BioTO'P. Partez à la découverte de la flore, de la faune locale et de ses habitats naturels sur les sentiers de la commune du Pallet. A l'affût d'indices, de traces, vous répondrez à des quiz, développerez vos sens, et observerez la nature en vous amusant ! Rendez-vous en bas du musée du vignoble. 2 circuits possibles (poussettes déconseillées) :

- Piste Coccinelle : destinée aux jeunes pisteurs et leur famille (durée +/- 2h00).
- Piste Libellule : destinée aux pisteurs marcheurs un peu plus grands (accessible aux enfants marcheurs) (durée max. 3h00).

Ce n'est pas une compétition, c'est tranquille et gratuit ! Inscriptions conseillées.

+ d'infos :

Mail : biodiopallet@mailo.com / Web : biodivopallet.fr



Retour sur événement

La journée du printemps

La journée du printemps, dimanche 3 avril dernier à la Brouardière, fut un franc succès. Cette présentation portée par l'association palletaise Pallet Tourisme et Loisirs (PTL), proposait aux habitants, la remise en route du four à pain situé sur la départementale menant à Vallet.

Les bénévoles de PTL ont accueilli de nombreux citadins qui se sont déplacés pour cette matinée conviviale et démonstrative d'une cuisson à l'ancienne. La remise en route de cet événement avait les couleurs de saison mais la froideur de l'hiver. Après des mois de diète culturelle, les Palletaises et Palletais ont redécouvert cette manifestation du patrimoine et de la tradition pour la fabrication d'un pain.

Tôt dans la matinée, quelques trentaines de personnes se sont présentées au stand de l'association pour y découvrir l' ancestrale cuisson d'un pain. Cette préparation avait débuté le jeudi pour alimenter le four jusqu'au jour J.

Boules grandes ou petites, miches longues ou larges, viennoiseries, huitres, fromages de chèvre et muscadet se partageaient l'espace sur un étalage près du fournil. L'approvisionnement et la fabrication des pâtes, fournis par les boulangeries « Mainguy » et « l'Instant gourmand », ont aussi permis la réussite de cette manifestation.

A l'intérieur, un four bien chaud, une apprentie et une aide boulangère se relayaient pour pétrir, façonner, élaborer les confections aux futures cuissons sous l'œil exercé de Bruno Bourbon, ancien boulanger qui œuvrait dans la commune

sur la place de l'église, il y a quelques années. La première fournée dure 45 minutes puis la seconde peut être cuite dans l'instant avec les mêmes braises. Sinon il faut les retirer et recommencer la chauffe avec de nouveaux bois. Pendant ce temps à l'extérieur devant une assemblée curieuse, Alexandre Faguet utilisait son savoir-faire pour une démonstration dans un pétrin en bois, de la préparation d'un mélange précis pour obtention d'un résultat approprié.

Pour terminer cette journée, une foule importante s'était rassemblée pour obtenir les derniers produits mis à la vente et conclure cette prestation par un succès à renouveler.



Fête de la nature

Le refuge LPO du Haut Coteau vous ouvre ses portes



A l'occasion de la fête de la nature, Dominique Sécher et Marie-Renée Maillard, en association avec l'association

BioTO'P (Biodiversité O'Pallet), ouvrent au public pendant 2 jours leur jardin labellisé Refuge LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en 2017.

Les vendredi 20 et samedi 21 mai 2022, de 10h00 à 18h00
35 Le Coteau Moitié - Le Pallet
06 49 55 96 69.

Laissez votre voiture :

- soit sur le parking derrière la mairie et venez à pied par la rue Saint-Etienne et la rue des Templiers,
- soit dans le village de Villeneuve et descendez la route vers le bourg.

+ d'infos :

www.fetedelanature.com.

Nuit européenne des musées

RDV au musée du vignoble nantais

Le musée du vignoble nantais vous ouvre ses portes le 14 mai de 17h00 à 23h00.

Au programme :

- Exposition des cartes postales sonores de Benjamin Le Baron et des photographies de Camille Hervouet en partenariat avec des élèves des collèges Pierre Abélard et Rosa Parks,
- Projection filmée commentée par la cinémathèque de Bretagne,
- Visites flash sur les collections du Musée et dégustations.

Animations gratuites. Dégustations payantes. Réservations sur le site www.musee-vignoble-nantais.eu.



Un Palletais, une passion

Ambroise, le gamin de la radio

Ambroise, 12 ans créateur de sa propre radio « Radio Cora » où il diffuse son émission « Poxiteck ».

Dès son plus jeune âge, Ambroise s'intéresse à ce qui se véhicule sur les réseaux sociaux, plus particulièrement les reportages vidéo. Un jour, alors qu'il assiste à une émission radiophonique, il est attiré par cet univers : « *J'ai prononcé trois paroles lors de cette interview et le déclic s'est réalisé* » déclare-t-il.

« *Actuellement, je suis à l'école du Puy du Fou (en Vendée), en 5^{ème} au collège. Je pratique, en plus des cours, l'approche de différents métiers. Je suis mordu par tout ce qui touche l'informatique* ».

Au départ, il était plutôt attiré par le côté youtubeur, son premier intérêt, puis petit à petit l'idée de construire des reportages radiophoniques lui a traversé l'esprit. Décembre 2020, Jean-Marie Roussière, responsable de la banque humanitaire, lui met à disposition un espace dans la chapelle Saint-Michel, espace qui deviendra son studio d'enregistrement.

Ambroise achète le matériel nécessaire et conçoit sa 1^{ère} chronique, sous la houlette de son mentor Jean-Marie puis la transmet sur les ondes le 24 mars 2021.

Aujourd'hui, il produit ses propres reportages sur des thèmes qu'il choisit selon l'actualité mais aussi en fonction de ses goûts et envies, pour mettre en valeur des personnalités de son environnement.

Les mercredis, il se forge à la réalisation de ses futures émissions qu'il diffuse une fois les reportages terminés.

« *Je me suis procuré tout le matériel nécessaire par mes propres moyens, avec persévérance et j'é mets depuis Le Pallet. Pour mes enregistrements, je prépare mes questions, je façonne mon histoire, et j'effectue l'interview, ensuite je les retravaille et les soumet à Jean-Marie qui vérifie avant la diffusion. J'exécute le montage à la maison. Puis j'y ajoute de la musique et de l'image et quelques documents correspondants pour agrémenter mes réalisations. Mon avant-dernière production, je l'ai faite au sein de*

la caserne des pompiers, en interviewant un ancien pompier volontaire. J'ai rassemblé tous les éléments avant de les partager. Cela me prend à peu près trois heures pour une émission de 15 à 25 minutes ».

Ambroise est autodidacte, il adore s'initier à la vidéo et travailler sur des logiciels adaptés. Toutes ses rencontres le forment à être réactif, constant et habile. Quelques 50 abonnés le suivent, chaque émission est consultée plus d'une centaine de fois. Ses amis et camarades d'école se sont dits stupéfaits devant son audace, son honnêteté et sa capacité créative. Son entourage proche fut au début surpris par sa ténacité à fabriquer son rêve, sa passion à être populaire mais sans l'afficher.

Lors de sa dernière émission du 21 mars, il a interrogé son mentor sur l'humanitaire dans les pays en guerre (plus de 140 vues). « *Mon regret, nous confie-il, c'est que je ne peux diffuser sur la bande FM. Je pense que ma régularité à mettre en ligne tous les deux mois une publication me fera grandir et évoluer dans ce métier que j'espère exercer. J'ai fait aussi un peu de musique, de la guitare, des percussions mais j'en suis toujours revenu à cette forme d'expression qu'est l'élaboration radiophonique. Je m'applique une rigueur sans faille* ».

Ce petit « touche à tout » a décidé de créer un NAS (Network Attached Storage), entendez un périphérique de stockage connecté à un ordinateur, sans formation informatique. Cela lui a demandé énormément de dextérité et de patience, et avec beaucoup de persévérance, il est arrivé à ses fins en le complétant d'un tutoriel (à voir sur sa radio YouTube). Ambroise a un avenir tout tracé devant cette passion. Ses intentions ne sont pas d'être populaire, simplement de mettre en avant des sujets perspicaces et solidaires en exerçant ce métier d'animateur radio. L'émission « Poxiteck » est visible sur YouTube.

Association Pierro l'intouchable

Matinée sportive avec La Vaillante

Le dimanche 8 mai 2022, de 10h00 à 13h00, Venez participer à la matinée sportive organisée par La Vaillante de Vertou, au profit de l'association Pierro l'intouchable. Rendez-vous devant le complexe sportif du Pallet.

Au programme :

- Parcours marche 6 km : départ 10h00.
- Parcours marche ou marche nordique 10 km : départ 9h30.
- Parcours course à pied 10 km : départ 10h00.

Participation libre. Nous vous accueillerons à partir de 9h15 avec un petit café. La matinée se terminera en musique autour d'un apéritif. Bière pression sur place. Merci !



Ecole Astrolabe

La santé à l'école

Dans le cadre du volet « parcours de santé » du projet d'école, les élèves de cycle 3 et les CP ont bénéficié de deux interventions menées par des étudiants en santé (médecine et soins infirmiers) qui ont réalisé ainsi leur service sanitaire.

Les séances qui ont eu lieu en mars ont permis une réflexion, en groupe, sur les bénéfices du sport et d'une bonne alimentation (CM) ainsi que sur les besoins en sommeil et les signes de fatigue qui indiquent le besoin de sommeil (CP).

En CM, différents ateliers ont été proposés sur les séances

- **Speed dating** : « dans la classe, trouve quelqu'un qui aime le même sport que toi / qui mange le même petit déjeuner que toi / qui déteste le même aliment que toi... »
- **Abaque de Régnier** : un étudiant lit



l'affirmation et demande aux élèves de lever le carton de couleur selon s'ils sont « tout à fait d'accord en vert, moyennement d'accord en orange ou pas du tout d'accord en rouge »,

- « **Le MVP de la nutrition et du sport** » : répondre à une liste de questions par vrai ou faux en marquant des paniers,
- « **Choisis ton menu** » : chaque groupe met dans l'assiette les aliments imprimés pour réaliser un déjeuner équilibré,
- **La pyramide nutritionnelle** : chaque groupe place les images des aliments au bon endroit sur la pyramide.

En CP, les enfants ont profité de la lecture d'une bande dessinée sur le sommeil

(programme « Mémé Tonpyj' ») ont répondu à un quiz interactif et ont participé à plusieurs jeux. Ils ont ainsi pu construire des connaissances sur les temps de sommeil nécessaires, connaître et reconnaître les signes de la fatigue pour pouvoir savoir quand il est nécessaire de se reposer et acquérir des idées de rituels de coucher favorables à un sommeil réparateur.

Les élèves de CM en parlent :

- « J'ai retenu que manger trop gras et trop sucré n'était pas bien ».
- « C'est important de faire du sport et de

manger équilibré pour être en bonne santé ».

- « J'ai appris qu'il fallait boire 1 litre d'eau par jour ».
- « Je sais maintenant que le basket et la course à pied font travailler les mêmes muscles ».
- « Comme il fallait mettre les étiquettes dans la bonne case de la pyramide des aliments, on devait faire un repas équilibré ».



Projet des TPS-PS et PS-MS

La cabane en osier

« Nous avons réalisé une cabane en osier, à l'entrée de l'école, grâce aux branches d'osier que nous avons coupées avec l'aide d'un parent de l'école.

Nous avons planté les branches en cercle (3 tiges par enfant, une grande pour constituer la structure de la cabane et 2 plus petites pour les tisser), puis nous les avons arrosées régulièrement, pour que les tiges s'enracinent. Expérience réalisée en classe : une tige dans l'eau : les racines apparaissent et les bourgeons s'ouvrent !

A chacune de nos visites, nous en profitons pour couper l'herbe avec nos mains, et la déposer au pied de l'osier pour faire un petit paillage. Bientôt, cette cabane sera un vrai refuge ! »

Inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023

Vous souhaitez visiter l'école publique Astrolabe et connaître son projet éducatif ? Vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2022 ?

Prenez contact pour un rendez-vous et une visite avec le directeur Christophe Barillot au 02 40 80 47 93 ou ce.0440748z@ac-nantes.fr.



Ecole Saint-Joseph

« C'est chouette de fêter les 100 jours ! »

Lundi 7 avril, les élèves de GS et de CP ont fêté le 100^{ème} jour de classe.

Le projet des 100 jours permet de travailler avec les enfants sur le nombre 100 en visualisant également la quantité. En maternelle comme en primaire, c'est une belle opportunité de partager un moment d'apprentissage ludique et créatif.

Pour cette occasion, les CP ont résolu 100 énigmes mathématiques et en rangeant les 100 nombres obtenus, ils ont révélé un dessin qui était caché : un pixel art avec des couleurs.

Pour les GS, place à la construction : ils ont réalisé avec des 100 cubes et 100 kaplas un monstre avec 100 yeux.

C'est parti ! Ou plutôt... Cep' Party !!

Les classes de TPS-PS et MS-GS ont eu le plaisir d'assister au spectacle Cep Party « Comme le vent dans les voiles ». Ce fut une jolie aventure pour les petits qui n'avaient jamais pris le car ni vu de spectacle. Les enfants ont été accueillis au Champilambart dans une salle intimiste avec une scène ronde entourée de petits coussins rouges où les enfants se sont installés. Nathalie Licastro, la danseuse, évoluait sur scène autour d'une grande voile. Le spectacle était une invitation au voyage, à la rencontre des sensations. Il s'agissait d'une combinaison de

mouvements de danse et d'exercices de respiration reproduits par les enfants. Un joli spectacle poétique tout en douceur dans lequel les enfants étaient acteurs et spectateurs. Petit plus pour les élèves de TPS-PS qui avaient eu la chance de rencontrer Nathalie 15 jours auparavant lors d'un atelier danse qu'elle avait animé en classe afin de préparer leur participation au spectacle.

Être à l'écoute de ce qui nous entoure.

Les enfants se sont de nouveau rendus au parc du Plessis Guéry, accompagnés de leurs enseignantes et de quelques parents pour suivre leurs 2 guides : Philippe et Dominique qui, au fil de la promenade leur ont fait découvrir certaines plantes comme la fragonnette et le gaillet gratteron, des insectes comme le carabe et le capricorne, et des oiseaux : pinson et rouge-gorge. Ils ont également pu écouter et reconnaître le chant de la sitelle torchepot et du pic



et peiche. Cette promenade a permis aux enfants de passer un moment ludique tout en éveillant leur curiosité sur « l'autre monde » qui nous entoure.

Dans le grand bain !

L'Education Nationale a intégré dans

son programme officiel la natation via son projet « Savoir Nager » et a choisi de la mettre en avant principalement en maternelle et en primaire pour apprendre aux enfants à nager et ainsi assurer leur sécurité en milieu aquatique. Les objectifs sont différents selon l'âge et le niveau : familiarisation, contrôle des émotions dans l'eau, aide au développement des capacités motrices grâce à des activités ludiques, développer sa confiance en soi (vaincre sa peur de l'eau, être autonome).

C'est dans cette optique que plusieurs classes de l'école (CP, CE1, CE2) ont été accueillies à la piscine de Vallet. L'expérience fut enrichissante, ludique et très appréciée des enfants : « *J'ai bien aimé*



quand il fallait aller sous l'eau et passer entre les jambes des copains », « J'ai bien aimé sauter dans le grand bassin », « La maitre-nageuse était très gentille », « J'ai bien aimé quand on a mis la frite sous le cou et qu'il fallait nager sur le dos ». Ce fut également l'occasion pour les élèves de partager un moment de créativité via les dessins illustrant leur expérience.

La kermesse est de retour !

Après 2 années sans kermesse, c'est avec joie que les enfants se préparent pour celle du mois de mai sur le thème : « St Jo au fil des saisons ». Une occasion de partager un moment joyeux aussi bien pour les petits que pour les grands : le spectacle des enfants, les jeux, les stands, le bar, la bonne humeur mais aussi la possibilité de se restaurer sur place lors d'une soirée dansante. Tout le monde y sera bienvenu.

La kermesse se déroulera à la salle polyvalente de loisirs le 26 mai 2022 dans l'après-midi. L'entrée est gratuite, et au menu du soir : poulet basquaise pour les grands et nuggets pour les petits. Repas sur réservation seulement jusqu'au 17/05 à ch-marcereauquittet@orange.fr.





AFFICHAGE LIBRE



N'hésitez pas à suivre les actualités du Pallet sur le Facebook de la mairie ou en vous inscrivant à la newsletter de la municipalité sur simple demande par mail : contact@mairie-lepallet.fr

BAPTÊMES PONEY GRATUITS - SNACK SUCRÉ
 DÉMONSTRATION DE JEUNES CAVALIERS

LE DOMINO
 VOUS OUVRE SES PORTES

Le Pallet-La Jeannière
LE 22 MAI 2022
 10H À 18H

L'ASSOCIATION « LE DOMINO » VOUS OUVRE SES PORTES !
 PARTAGE, NATURE, ANIMAUX, NOUS VOUS CONVIONS
 À VENIR DÉCOUVRIR NOTRE ASSOCIATION ! TU
 ET TU AS ENVIE DE T'INVESTIR ET DE PARTAGER NO
 N'HÉSITES PAS À VENIR NOUS RENCOUNTER

Renseignements pré-inscriptions saison 2022-2023 : association.lepallet@lapallet.fr

SUPER
 Gâté

Hell Celt
Rock Heaven 2
 SAMEDI 14 MAI 2022 À 19H30
 PARC DU CHATEAU DE LA GALISSONNIERE,
 LE PALLET.

RUST
 THE BAND

SYSTEMIZE

Black Tartans

www.billetweb.fr/hellcelt-rock-heaven-2
 Facebook : Hell Celt Rock Heaven

Portes ouvertes
 du 12 au 14 mai

INSTITUT DE BEAUTÉ
THÉRÈSE FROON

5 rue Saint-Vincent
 44330 LE PALLET
 tel: 02.40.80.41.94

Jeudi/Vendredi 8h30 - 19h30
 Samedi 8h30 - 16h30

RALLYE NATURE O' PALLE

DIMANCHE 22 MAI 2022
 10H - 13H

Seul, entre amis ou en famille
 1 circuit piste coccinelle (+ court)
 1 circuit piste libellule

A PIEDS,
POUR DÉCOUVRIR
LA NATURE
AUTOUR DE CHEZ SOI,
EN S'AMUSANT

Rendez-vous en bas du
 musée du vignoble
 Gratuit
 Départs échelonnés

Petit bar payant
 Venez avec votre éco-cup
 et un crayon

ME VERRAS-TU ?

Inscriptions par mail
biodiversiteopallet@mailo.com
 Sur le site internet : biodivopallet.fr

BIOBOP

BIODIVERSITÉ

Association PIERROLINTOUCHABLE

la Vaillante
 VERTOU

Dimanche 8 mai 2022
 Au Pallet

Participation libre
 afin de collecter des dons reversés intégralement à
 l'association PIERROLINTOUCHABLE
<https://www.pierrolintouchable.org>

LA Vaillante Vertou organise
 Une marche, une course et une marche nordique
 Avec la participation du Football Club des Copains

RDV au complexe sportif du Pallet

Circuit marche de 10 km départ 9h30
 Circuit marche nordique 10 km départ 9h 30
 Circuit course à pied de 10 km départ 10h00
 Circuit marche de 6 km départ 10h00

Crédit Mutuel

LE PALLET
26 MAI
2022
 entrée gratuite

N°86
KERMESSE
 école Saint Joseph

ST JO, AU FIL DES SAISONS !

SALLE POLYVALENTE DE LOISIRS
 REPAS ET SOIRÉE DANSANTE À PARTIR DE 20H30
 MENU ADULTES : POULET BASQUAISE 15€ APERO OFFERT
 MENU ENFANTS : NUGGETS 6€
 REPAS DU SOIR UNIDIRECTION SUR RÉSERVATION PAR MAIL JUSQU'AU MARDI 07 MAI
 C@-MARCEBAUDOUTTE@ORANGE.FR

ÉCOLE
ST
JOSEPH
 Le Pallet

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.